

Technicien compétent en Chapiteaux, Tentes et Structures

PUBLIC

Salariés des structures culturelles ou de sociétés prestataires de services, agents de collectivités territoriales ou techniciens de lieux aménagés pour les représentations publiques.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation applicable : CCH, ERP, CTS, Code du Travailetc
- Savoir identifier les différents matériels utilisés
- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exploitation d'un CTS
- Être capable d'effectuer l'inspection des chapiteaux, tentes et structures, avant toute admission du public conformément à l'article CTS 52

CONTENU

Module 1 : Préambule

- Identification des risques dans le montage des CTS
- Architecture des textes juridiques et du règlement de sécurité
- Formations et informations, obligations
- Bibliographie de sécurité commentée

Module 2 : Etablissement recevant du public & Code de la Construction et de l'Habitation

- Les intervenants, rôles et missions
- Les points essentiels de la réglementation pour le responsable du montage et le technicien inspecteur (renvoi sur les articles)
- Exercices : nombre de dégagements et d'UP, répartitions dans les bâtiments et dans les CTS
- Les grands rassemblements

Module 3 : Connaissances du règlement de sécurité CTS

- Les CTS itinérants
- Les CTS à implantation prolongée
- Les CTS fixes par conception
- Les structures à étages
- La défense externe contre l'incendie et les voies d'accès

Module 4 : Installations de matériels démontables : les chapiteaux, tentes et structures

- Historique
- Lexique
- Les tentes, les chapiteaux, les structures
- Exercices

Module 5 : Installations de matériels démontables : les praticables, scènes, podiums, scènes couvertes, les échafaudages ; les gradins et tribunes

- Les différents matériels, lexiques et descriptifs
- Les praticables, scènes, podiums, scènes couvertes, les échafaudages
- Les gradins et tribunes



Module 6 : Études des documents de montage des CTS

Plans et notices de montage

Module 7 : Visite applicative d'un CTS

- Rapport de visite
- Retour d'expérience

Module 8 : Étude des documents administratifs

- Registre de sécurité et extrait de registre
- Plan et coupe
- Conditions de montage (incluant les ancrages et les lests)
- Certificats de classement au feu des toiles
- Plan d'évacuation avec les dégagements (UP)
- Attestation de bon montage
- Vérification technique

Module 9 : Mise en pratique de la vérification

- Document de contrôle
- Check-list
- Rédaction d'un rapport d'inspection
- Pratique individuelle de la vérification
- Corrections

Module 10 : Responsabilités et sanctions

- Sanctions administratives : en droit civil et en droit pénal

Module 11 : Evaluation

Deux contrôles de connaissances doivent être réalisés :

- Contrôle de connaissances théoriques
- Contrôle de connaissances pratiques sur un CTS

Tests : théorique et pratique.

La réussite aux deux contrôles des connaissances donnera lieu à la délivrance d'un certificat.

INTERVENANTS

Professionnels du spectacle, de la prévention et de la sécurité, en activité.

COÛT PÉDAGOGIQUE

Nous consulter

DURÉE

4 jours (28 heures).

Contactez-nous au 02 51 86 47 84 pour connaître les dates et lieux des prochaines sessions ou pour organiser une session au sein de votre établissement (intra).

Document non contractuel